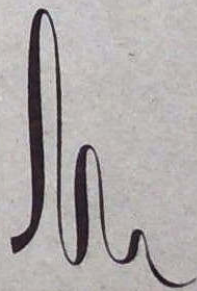


Fanch TREMEL

**POUR UNE GAUCHE  
FEDERALISTE  
BRETONNE**



5 F Franco

Chaque mois lisez

## L'AVENIR DE LA BRETAGNE

Journal breton Fédéraliste

**ABONNEZ-VOUS !**

Je souscris un abonnement d'un an à « l'Avenir de la Bretagne »

NOM \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

PROFESSION \_\_\_\_\_

ci-joint    ( ) C. C. P.    ( ) Chèque    ( ) Mandat-lettre

B.P. 103    -    22000 SAINT-BRIEUC    -    Tél. 33.74.29

C.C.P. 11 32 86 Rennes

## POUR UNE GAUCHE FEDERALISTE BRETONNE

L'orientation politique de STROLLAD AR VRO  
Parti breton fédéraliste  
par Fanch TREMEL

Membre du Comité Directeur de S. A. V.  
Secrétaire Général de la Rédaction de "L'Avenir de la Bretagne"

### INTRODUCTION

Il ne s'agit pas ici d'un catéchisme avec les réponses toutes prêtes aux questions susceptibles d'être posées ici ou là. A S.A.V., il n'y a pas de bible, pas de petit livre rouge, ou même noir et blanc, avec les profondes pensées de tel ou tel dirigeant. Chacun a le droit et le devoir de penser et de s'exprimer afin de préciser peu à peu les modalités et les buts de l'action commune entreprise.

On ne trouvera donc dans cette petite brochure que les grandes lignes politiques et sociales de S.A.V. afin d'orienter les recherches personnelles de chaque militant et les futurs travaux au sein des sections, des fédérations et des commissions spécialisées du Parti dans le souci que, du Léon au Pays Nantais, chacun s'exprime avec un même langage et dans une parfaite communion de réflexion.

La ligne de pensée fédéraliste qui est à la base de S.A.V. est tout à la fois une philosophie, une morale et une politique. Elle ne sort pas de l'esprit d'un seul homme, mais est l'œuvre de nombreux penseurs come, au siècle dernier, TOCQUEVILLE (1), le socialiste libertaire PROUDHON (2), son continuateur BAKOUNINE (3) et de nos jours toute l'équipe du Collège Universitaire d'Etudes Fédéralistes d'Aoste comme Georges GORIELY, fondateur de l'Union Européenne des Fédéralistes et de la Gauche Européenne, Alexandre MARC, Denis de ROUGEMONT, Bernard VOYENNE, BRUGMANS, Arnaud MARC-LIPIANSKY, Guy HERAUD (4) sans oublier bien entendu, de nombreux militants bretons tels que Morvan MARCHAL, animateur de la Ligue Fédéraliste de Bretagne, Goulven MAZEAS, auteur d'un « Social fédéralisme » dans les années précédant la seconde guerre mondiale, et bien entendu notre camarade Yann FOUÉRE, auteur de « L'Europe aux cent drapeaux ».

(1) *De la Démocratie en Amérique* (1835).

(2) *Du principe fédératif* (1862-64).

(3) "Fédéralisme, socialisme, antithéologisme" — Editions l'âge d'homme — Lausanne.

(4) "L'Europe des Ethnies", "La révolution fédéraliste", "Les Principes du fédéralisme", etc.

"L'Avenir" est en vente dans toutes les maisons de la presse

C'est la somme des travaux de toutes ces personnes qui a aidé fortement à la rédaction des motions de politique générale adoptées lors du Congrès National de mai 1973 à Saint-Malo, motions qui ont montré la nette évolution dans un sens fédéraliste poursuivie par le Parti depuis sa naissance en février 1972.

Le manifeste 72, qui fut à la base de la création du S.A.V., est à présent dépassé du fait de l'important travail de recherches idéologiques entrepris par les militants. Il n'empêche que par ses impressions et ses lacunes il laissait place aux attaques de ses adversaires et ces derniers ne s'en sont pas privés.

C'est ainsi que pour l'Union Démocratique Bretonne, S.A.V. serait un Parti de droite, « na ruz na gwenn » car rejetant à la fois le capitalisme et le socialisme. La faute intellectuelle de l'U.D.B. est évidemment d'oublier qu'il ne s'agit en fait que du socialisme d'Etat, ce qui permet à Morvan LEBESQUE d'écrire dans le Peuple Breton (N° 100) :

**« Se proclamer ni rouge ni blanc c'est faire doublement métiés de dupe. Il n'est plus à démontrer que quiconque ne fait pas de politique fait en réalité une politique de droite... ».** Or, il n'a jamais été question pour S.A.V. de se déclarer mouvement apolitique. Le principal objectif des militants de S.A.V. a toujours été au contraire de rechercher une politique sociale nouvelle pour se démarquer de tout parti fasciste ou jacobin à l'inverse de l'U.D.B. incapable de définir une doctrine qui lui soit propre comme le prouve cette perle du même Morvan LEBESQUE « **La réconciliation des idées bretonnes avec la gauche c'est au fond la réconciliation de la Bretagne et de l'Etat français** » (le Peuple Breton n° 83).

Comme il fallait s'y attendre, pour la NATION BRETONNE, S.A.V. serait au contraire trop à gauche et sa seule chance serait, paraît-il, à droite (!) Dans son analyse des élections législatives, parue dans le numéro 3 d'août 1973, elle écrit notamment : « **il serait maladroit de céder au terrorisme ambiant qui veut qu'en dehors de la gauche il n'y a point de salut. Et, n'en déplaise à l'intelligentsia marxiste, si la Bretagne est une nation prolétaire, ses prolétaires, votent A DROITE. Aux dirigeants de S.A.V. de savoir s'ils veulent faire de la politique avec le réel ou bien avec des nuages** ».

De son côté BRETAGNE REVOLUTIONNAIRE, organe du Parti Communiste Breton fondé en mars 1971, écrit : « **Par contre est né un néo-nationalisme fédéraliste qui a pour but de constituer un Etat Breton indépendant et fédéré à une communauté européenne dans laquelle on aura modifié les structures sans en changer le régime qui restera capitaliste. Pour nous cette conception est totalement utopique.** »

Nous ne citerons que pour mémoire le « Douar Breizh » de Mlle KERHUEL qui ne dépasse pas le stade négatif de la calomnie. Il serait inutile d'insister sur cette revue si certains journaux jacobins tels que « Le Canard Enchaîné » ou « L'Express » ne venaient périodiquement s'abreuver à cette source inépuisable.

On voit donc que dans l'esprit des formations politiques concurrentes, les positions de STROLLAD AR VRO sont, de bonne ou de mauvaise foi, mal comprises et qu'il importe de les préciser :

### BRETAGNE = NATION

Le point de départ de notre engagement et de notre réflexion politique, a été pour beaucoup d'entre nous la prise de conscience de l'existence d'une nation bretonne.

Dans sa charte de base l'U.D.B. s'affirme consciente de la « **vocation nationale** » de la Bretagne. Qu'est-ce à dire ? Cela laisserait entendre que la Bretagne n'est pas et n'a jamais été une nation, mais qu'elle a tout pour le devenir.

La théorie d'Erwan VALLERIE, à qui il a fallu quarante-deux pages de la revue SAV-BREIZH pour prétendre que la Bretagne est une « **nation virtuelle** » se rapproche sensiblement de cette opinion.

Selon AR FALZ, association des Instituteurs laïques, la Bretagne n'est pas une nation mais une « **nationalité** »... Cette prise de position montre déjà un progrès sur les deux précédentes.

Soyons clairs, référons-nous à la définition de la nation apportée par le Larousse encyclopédique que personne ne saurait suspecter de sympathie à l'égard des aspirations bretonnes. « **NATION : Ensemble des êtres humains vivant dans un même territoire et ayant une communauté d'origine, d'histoire, de mœurs et souvent de langage.** »

Eh bien notre peuple a une origine particulière. Celtes de Galles et de Cornouaille, nos ancêtres vinrent au cours des V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles peupler notre terre abandonnée par les Gallo-romains.

Notre peuple a une histoire particulière qu'on ne nous enseigne pas mais qui est aussi belle et aussi attachante que celle de n'importe quel autre pays.

Notre peuple a une culture particulière, qu'on néglige dans nos écoles, mais qui pour quiconque sait voir et sentir est toujours là, plus florissante que jamais. Que viennent donc chercher les milliers de touristes qui, chaque année, déferlent sur la Bretagne, si ce n'est, avec le bon air pas encore trop pollué, le dépaysement, donc quelque chose de différent de ce qu'ils trouvent chez eux ?

Notre peuple a une langue particulière, qu'on ne nous enseigne pas ou très mal dans nos écoles, mais qui était parlée sur notre terre avant que les premiers mots de français soient patoisés.

Ajoutons à tout cela le sentiment indéfectible d'attachement à leur terre que ressentent à présent tant de jeunes comme ces bacheliers techniques du Lycée Technique de Saint-Brieuc, qui, sans travail sur place dans leur profession, s'obstinent à rester en Bretagne pour plumer des poulets chez Tilly à Guerlesquin. Ce sentiment d'enracinement, pour reprendre une expression de Simone Weil, n'est-il pas le dernier critère permettant d'affirmer l'existence d'une nation bretonne — une nation bretonne qui, durant plusieurs siècles, a eu rang d'Etat.

Est-ce à dire pour autant que nous sommes nationalistes ? Non, y a des nationalistes bien sûr à S.A.V. mais ce sont des nationalistes qui ont compris la vanité d'un nationalisme étroit tout comme les communistes et les socialistes qui rejoignent à présent ces rangs ont compris les dangers de l'étatisme.

Leur nationalisme n'a rien à voir avec celui d'un DAUDET, MAURRAS ou d'un BARRES, avec l'impérialisme d'un HITLER ou d'un STALINE. Il n'a rien de dangereux pour la liberté des autres peuples, bien au contraire. Leur nationalisme est la saine réaction d'un peuple opprimé. Il est émancipateur et n'est que la suite logique du principe suprême de la liberté.

Si nous parlons donc de nationalisme il convient donc de bien faire la distinction déjà analysée par LENINE entre le nationalisme des nations opprimantes comme la France, l'Espagne et celui des nations opprimées telles que l'Euskadi ou la Bretagne.



Le fait que notre pays ait été uni à la France par la force des armes et par la trahison de quelques notables comme les sires de Chateaubriand, Rieux, Sourdeac ou comme le Cardinal du Prat ne signifie pas pour cela que nous devons oublier cette réalité nationale et accepter notre fusion dans un haut-fourneau hexagonal.

Nous devons au contraire lutter sans relâche pour préserver nos particularités et, peuple majeur, notre droit à nous gérer nous-mêmes. Ce n'est pas là un privilège que nous réclamons : **« Les provinces ont des privilèges, les nations seules, ont des droits. »**

Les persécutions dont nous avons été victimes au cours des siècles, l'oppression de jour en jour plus pesante et plus fascisante de l'Etat français — malgré le traité de 1532 — sont là pour nous prouver que, seule, une lutte de libération nationale aux côtés de tous les peuples, de tous les nations niées et opprimées d'Europe et du globe est à même de nous redonner nos libertés. Ce que nous apporterons au monde sera peut-être très modeste, mais ce peu de choses est notre génie propre et nous nous devons de le sauvegarder.

Le système, sous lequel nous vivons, ou plutôt nous vivotons, est devenu sénile : « la vieillesse, disait ENGELS, est comme l'herbe qui croît sans qu'on la voit pousser et il n'est pas de plantes qui croît sans qu'on la voit pousser et il n'est pas de plantes vivantes actuelles, les DEBRE, SANGUINETTI, MARCELLIN, PAPON... » ces ombres rabougries de Robespierre » n'a que trop vécu. Il faut faire place à du neuf.

C'est pourquoi S.A.V. exige la création d'un véritable pouvoir breton comprenant :

a) Une Assemblée délibérante élue au suffrage universel par les électeurs des cinq départements bretons.

b) Un conseil économique social et culturel composé de représentants des chambres de Commerce, des Métiers, d'agriculture... des syndicats ouvriers, paysans, pêcheurs..., des universités, des églises... La liste n'est pas close, celle-ci doit être étendue le plus possible.

Ce sont ces deux Assemblées qui éliront en leur sein un Exécutif ayant pour tâche de diriger et d'administrer la Bretagne au mieux de ses intérêts.

c) Une Cour Constitutionnelle chargée de garantir les droits de chaque citoyen.

Pour être efficace, ces Assemblées seront dotées d'un budget. Les impôts, l'épargne bretonne — importants — resteront chez nous et seront gérées selon les besoins, définis par notre peuple par une Banque Bretonne d'Investissement.

## L'EUROPE DES PEUPLES

Qu'on ne nous accuse pas de vouloir vivre en ghetto. Loin de nous l'idée de demeurer en autarcie repliés sur nous mêmes, protégés par un nouveau « mur de la honte » du Couesnon à Machecoul. Nous ne serions pas fédéralistes si nous désirions cela. Ce Pouvoir Breton, pour lequel S.A.V. se bat, s'exercera, d'abord, dans le cadre de la France puis dans celui de l'Europe.

L'Europe des Neuf, l'Europe des portefeuilles, l'Europe des Etats, appelez cela comme vous le voulez, l'Europe des Pompidou, des Heath, des Brandt est incompatible avec l'intérêt des peuples européens. Quelles considérations peuvent avoir des grandes puissances comme la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, Thomson, Shneider, I.T.T., etc., à l'égard des minorités nationales ou des masses populaires laborieuses qu'elles exploitent ?

C'est pourquoi nous préconisons la création d'une Europe fédérale, non plus composée d'Etats artificiels nés des hasards de l'histoire mais constituée des peuples, qui pour être baillonnés, n'ont jamais cessé d'exister.

L'Europe que nous souhaitons, la seule Europe viable, ne pourra être construite qu'avec les länder allemands comme le Wurtemberg ou la Westphalie ; les provinces italiennes comme le Piémont ou la Sicile ; les communautés wallonne et flamande ; la Bretagne, le Pays Basque, l'Occitanie, la Corse, la Catalogne, l'Alsace-Lorraine qui, naturellement, trouveront leur place aux côtés de toutes les autres nations confédérées d'Europe.

L'Europe ainsi constituée sera beaucoup plus équilibrée, plus harmonieuse, décentralisée et limitant au maximum les risques d'impérialisme.

Le pouvoir central subsistant se bornera à assurer les grands services d'intérêts communs : la défense, les affaires étrangères, la monnaie.

Ainsi sera donc mis en place un système mettant en pratique les principes fédéralistes.

A l'Etat la gestion des affaires de l'Etat.

Aux Nations, aux Pays, aux Communes la gestion de leurs affaires propres.

Aux Travailleurs la gestion de leurs entreprises.

## LE FEDERALISME

S.A.V. est né d'un phénomène de rejet naturel, d'une réaction contre la politique centralisatrice de l'Etat français étouffante pour les petites nations interdites de l'hexagone.

— Le centralisme économique, l'exploitation de l'homme par l'homme, s'appelle le CAPITALISME.

— Le centralisme culturel, la négation de l'homme par l'homme, s'appelle le JACOBINISME.

— Le centralisme politique, le gouvernement de l'homme par l'homme, s'appelle l'ETATISME.

— Le centralisme total s'appelle l'IMPERIALISME.

Tout comme un chat est un chat.

Le devoir de S.A.V. est donc de combattre et le capitalisme, et le jacobinisme et l'étatisme tout à la fois car qui combattrait un des aspects du centralisme en négligeant les autres serait à côté de la réalité. En justifiant l'évolution fédéraliste de la Yougoslavie le Président TITO déclarait : **« La direction de notre parti... est arrivée**

**à la conclusion qu'il fallait à tout prix enrayer le processus d'étatisation de la société, car il menaçait de saper le pouvoir de la classe ouvrière et d'empêcher le véritable développement du socialisme dans le pays ».**

Le centralisme étant un tout à la stratégie globale, nous devons lui opposer une autre stratégie également globale : le fédéralisme sur tous les plans et à tous les niveaux.



Le seul fédéralisme institutionnel, défini par Hamilton et mis en pratique par exemple aux U.S.A. ou dans la Confédération Helvétique, est une théorie des plus intéressantes mais avec le défaut — de taille — d'ignorer totalement les aspects économiques et sociaux. La seule application de ce fédéralisme institutionnel, s'il montre des avantages certains sur le plan législatif, présente aussi l'inconvénient de permettre le développement d'une société capitaliste à laquelle nous nous opposons avec force.

Le fédéralisme préconisé par S.A.V. est donc intégral et s'inscrit dans la ligne pensée par PROUDHON et définie par BAKOUNINE au Congrès de la Paix à Genève en 1867. Il est synonyme de justice et de liberté.

Liberté cela signifie refus de toute tutelle, « la négation du principe d'autorité, de l'autorité dispensée de haut en bas comme la pluie et le soleil » (ENBATA 18-12-68). Le fédéralisme est donc libertaire et convient parfaitement au tempérament breton et celtique en général, nations dont le caractère indépendant et libertaire n'est plus à démontrer.

Le fédéralisme est avant tout un HUMANISME. La plus petite cellule de la société fédérale est l'homme. Non pas l'individu, objet de statistiques, noyé dans un ensemble parlant, lisant et pensant la même chose comme dans une société totalitaire, mais un être humain, une personne concrète, libre, responsable et dont il faut respecter toutes les richesses. Si le fédéralisme est un socialisme — le véritable socialisme — il n'a rien à voir avec les divers « systèmes jacobins dits « démocratiques » ou « communistes » qui ne considèrent le peuple que dans sa totalité, agrégat d'individus semblables, réduit au commun dénominateur de la nation ou de la classe, tout soumis à un Etat forcément unitaire ». (CHARTRE fédéraliste de MONTREUX).

Au-dessus de l'homme, en tant que cellule, il y a la famille, le lycée, l'usine, l'entreprise puis la commune, la région, le pays, etc.

Tous ces groupes, de toute nature et de toutes dimensions ont des droits supérieurs à celui de l'Etat. Celui-ci est à leur service et doit leur restituer la gestion de leurs affaires, leur garantir un maximum d'autonomie : AUTOGESTION, AUTONOMIE, premier grand principe fédéraliste.

Dans une société fédérale, chaque collectivité, qu'elle soit territoriale, économique, sociale, culturelle ou spirituelle, est autonome et responsable dans sa sphère d'action de manière que le courant ascendant, de la base vers le haut.

Aucune autorité, dite supérieure, aucun ordre n'a donc à intervenir du sommet vers la base tant que celle-ci reste efficace. C'est le second principe du fédéralisme, celui de SUBSIDIARITÉ ou de LA SEPARATION DES POUVOIRS.

De ce fait, puisque chaque cellule, chaque collectivité assure la plénitude des compétences et des pouvoirs qu'elles sont capables d'exercer il est donc impossible que des décisions puissent être prises sans l'avis et le concours de ceux auxquelles elles s'appliquent.

Ce sont les deux derniers principes fédéralistes : la PARTICIPATION et la COOPERATION, c'est-à-dire la CO-GESTION.

La ligne suivie par S.A.V. est entièrement incluse dans ces quatre principes comme le prouvent les motions suivantes adoptées lors du Congrès de Saint-Malo en mai 1973.

Sur le plan politique les congressistes exigeaient « la plus large AUTONOMIE pour le pouvoir régional breton, le respect des principes de l'AUTONOMIE administrative et financière des communes, des Pays, de l'Université et des offices de Radio et de la Télévision régionales ».

Sur le plan économique ils affirment « la nécessité d'assurer la SEPARATION DU POUVOIR POLITIQUE et du pouvoir économique par une régionalisation des banques, etc. » Ils demandaient « la LIBERTÉ du commerce et des entreprises au sein d'une économie de marché limitée par la forme AUTOGESTIONNAIRE des entreprises, auxquelles pourraient PARTICIPER les pouvoirs régionaux par la CO-GESTION des grandes entreprises appartenant aux capitaux privés et par le développement du système de la COOPERATION ».

Sur le plan social ils insistent « sur la nécessité d'assurer la PARTICIPATION effective et réelle de tous les citoyens à la GESTION des communes, des Pays, de la région et à celle de leurs services sociaux et culturels, à celle de leurs syndicats professionnels et des entreprises AUTO et CO-GESTIONNAIRES ».

Autonomie, séparation des pouvoirs, liberté, autogestion, coopération, participation... Ce sont les termes qui reviennent comme un leit-motiv dans ces motions.

La ligne de pensée de S.A.V. est donc en accord parfait avec la doctrine fédéraliste, doctrine de gauche par excellence.

Certains patriotes bretons ont tout dit lorsqu'ils ont prononcé les mots de « Bretagne socialiste ». Tout leur programme est compris dans ces deux mots. C'est leur tarte à la crème, leur seule raison d'être. Dans ses « Réflexions d'un Socialiste » Henri BRUGMANS écrit : « J'admire la simplicité de ceux qui se prononcent en faveur de « l'option socialiste » comme si, dans le monde contemporain, cette déclaration éclaircissait les positions de qui que ce soit. Je crains bien qu'au contraire qu'en ayant dit ce mot, on n'ait encore rien précisé ».

C'est l'évidence même. De ROBERT OWEN à MITTERRAND, bien des hommes sont passés, prônant des doctrines « socialistes » aussi différentes, voire opposées que celles dont les leaders - excusez du peu et du mélange - se nommaient FOURIER, JAURES, SAINT-SIMON, BARRES, VANDERWELE, HITLER, MUSSOLINI ou DEAT. Comment comparer le Parti Socialiste Révolutionnaire d'Edouard VAILLANT, délégué à la Commission Exécutive de la Commune avec la Milice Socialiste Nationale de Gustave HERVE, le champion de la veste retournée ? De nos jours encore, tout le monde s'affirme socialiste qu'il s'agisse d'Arabes, d'Israéliens, de Suédois ou de Soviétiques. Qui pourrait par exemple nous expliquer les affinités existant entre les deux vice-présidents de l'internationale social-démocrate qui ont pour nom Harold WILSON et Sicco MANSHOLT ?

Le grand mérite de S.A.V., qui partait avec un lourd handicap sous les critiques, calomnies, injures de tous bords, de la droite à la gauche, a été sans contredit de ne pas se préoccuper outre mesure de toutes ces attaques et de s'imposer peu à peu par un patient et continu travail de recherche idéologique mené par ses militants définissant mois après mois le socialisme de S.A.V.

Car parler de fédéralisme et de socialisme est un pléonisme, parler de fédéralisme et d'autogestion est une tautologie, parler de fédéralisme et de liberté est une redondance.

La seconde action dont peut s'enorgueillir S.A.V., est d'avoir prêché par l'exemple en s'organisant, en tant que Parti, selon une optique fédéraliste.

## L'ORGANISATION DU PARTI

De là, la division de la Bretagne non pas en départements, non pas en circonscriptions électorales mais en Broioù, en Pays, zones définies par l'histoire et la vie quotidienne (1). La délimitation de ces « Pays », de ces fédérations n'est d'ailleurs pas immuable mais peut être modifiée pour des raisons valables par la seule volonté des intéressés.

Dans son pays, chaque fédération est entièrement AUTONOME, politiquement et financièrement, c'est-à-dire libre de s'organiser, de se donner les responsables de son choix selon un schéma qui peut être différent d'une fédération à l'autre. L'exclusion d'un membre du Parti ne peut être prononcée par le Comité Directeur demande sur la demande de la Fédération de l'intéressé.

Cette autonomie des fédérations présente bien sûr un danger, celui de morcellement, d'éclatement du Parti. Mais ce danger, bien que réel, est considérablement atténué du fait des liaisons étroites horizontales existant à tous les niveaux entre chaque fédération et aussi par la grande homogénéité de pensée des militants obtenue par de fréquents stages d'études inter-fédéraux.

De plus, périodiquement, et à chaque fois que cela s'avère nécessaire, par exemple avant de prendre une décision importante, les Secrétaires fédéraux sont convoqués par le Comité Directeur en un Conseil National afin d'exposer les points de vue de la base (liaisons verticales ascendantes). Les prises de position du C.D. ne sont donc prises qu'avec l'accord des intéressés et transmises à un Bureau Politique chargé de l'application. Ces décisions du B.P. ne sont jamais prises comme un ukase mais comme un conseil permettant à la base de s'orienter. Il n'est donc pas étonnant de voir une fédération adopter une position différente de celle conseillée par le B.P. C'est ainsi par exemple que lors des dernières élections présidentielles la fédération du Léon jugeant les accords conclus entre S.A.V. et M. MITTERRAND insuffisants décida de ne voter pour ce dernier seulement qu'au second tour alors qu'il avait été demandé aux fédérations d'appuyer le candidat de la gauche dès le premier tour. Un tel fait apparaît invraisemblable aux partisans du « centralisme démocratique », il est parfaitement normal et logique dans un Parti fédéraliste non monolithique considérant le droit de tendances comme primordial et le plus sûr garant de la liberté individuelle.

(1) Le Parti comprend 18 fédérations dont 15 en Bretagne : Pays de Nantes, de Guérande-Saint-Nazaire, de Châteaubriant, de Rennes, de Redon, de Fougères, de Vannes, de Lorient, de Rance, Goëlo-Penthièvre, Centre-Bretagne, Poher, Léon, Cornouaille, Trégor et trois autres groupant les Bretons de l'émigration : Région Parisienne, départements français, hors de France.

Il est donc nécessaire que les fédérations jouent le jeu, qu'elles n'attendent pas tout du Comité Directeur et qu'elles ne considèrent pas ce dernier comme un bouc émissaire.

Considérons par exemple le cas d'un responsable fédéral de la propagande. Ce dernier n'a pas à attendre un ordre, une consigne du responsable national à la propagande.

Cet ordre, cette consigne ne viendront d'ailleurs pas. C'est au responsable local, après consultation et délibération des sections de lancer, en fonction d'un événement survenu sur le plan local, grève ou tout autre chose, une campagne de propagande.

C'est à lui d'établir par exemple le schéma de l'affiche qui lui est nécessaire et de l'adresser ensuite au Responsable National de la propagande qui fera le maximum pour satisfaire les camarades de la Fédération.

Les responsables nationaux ne peuvent tout faire, tout lire, tout voir. Leur travail n'est pas de décider pour la base. Ils n'ont qu'un rôle de coordination. C'est à eux cependant, une fois les données bien en mains, d'agir en sorte de donner aux militants des sections les moyens de travailler.

A S.A.V. tout part de la base vers le haut. C'est cela le fédéralisme, c'est cela la véritable démocratie et toute affirmation visant à faire passer les militants de ce Parti pour des fascistes ou des hommes de droite n'est que diffamation et calomnie.

## DROITE ET GAUCHE

Dans tout le système fasciste, qu'il soit germanique avec un führer, romain avec un duc, ou ibérique avec un caudillo — un individu dit « supérieur » en somme — l'ordre descend toujours du sommet vers la base donné par une soi-disant « élite » d'individus attachés à leur propre intérêt et gravitant autour du chef suprême, chef du Parti unique, de l'Etat, de l'armée, chef de tout, pensant, dirigeant, agissant pour tout citoyen.

Dans tout système fasciste cette « élite » a toujours affirmé la réalité antérieure et supérieure de l'Etat sur la Nation et cherché à confondre ces deux termes bien différents. Cette théorie de l'Etat-nation est aux antipodes, à l'opposé des convictions fédéralistes de S.A.V., hostile à tout système centraliste, à tout système autoritaire.

Le principe appliqué dans certains pays qualifiés de « démocraties populaires » est-il différent de celui en honneur dans les pays fascistes ? Nous ne le pensons pas.

Un parti unique, qu'il soit national-socialiste ou communiste, reste toujours un parti unique. Le plan d'asservissement intellectuel et moral de Cracovie et de Bohême-Moravie imaginé par HITLER est-il si différent de celui conçu par STALINE pour réduire à néant toute l'intelligentsia des Pays Baltes ?

Nous pourrions continuer ainsi longtemps et comparer par exemple les canons de MUSSOLINI en Ethiopie aux chars soviétiques à Budapest, les geôles soviétiques destinées aux juifs ou aux mal-pensants aux prisons franquistes réservées aux Basques.

Qu'elle émane d'une monarchie, d'une oligarchie ou d'un prolétariat, une dictature reste toujours une dictature et les exécutions sommaires décidées par un CASTRO ne sont pas plus fraîches ni plus souriantes que celles ordonnées par un PINOCHET même si les victimes sont d'une tout autre nature.

Les extrêmes se rejoignent et c'est pour cette raison qu'au Strollad ar Vro, en réels démocrates, nous rejetons tout dogmatisme de droite comme de gauche dégradant pour la personne humaine.

Il convient donc d'être prudents pour faire le distinguo entre la gauche et la droite, termes bien galvaudés.

Pour les partis traditionnels, est de gauche quiconque es réclame du socialisme (sans d'ailleurs préciser lequel) ; est de droite un conservateur un bourgeois tenant du capitalisme. Mais quel parti à présent ne s'affirme pas socialiste ? Même l'U.D.R., même la Nouvelle Action Française se disent socialistes. Quels sont les critères permettant de définir un bourgeois ? Est-ce la fortune, est-ce le mode de vie ? Quand commence-t-on et quand cesse-t-on d'être un bourgeois ?

En ce qui nous concerne le clivage est simple. Sont de droite toute les formations étatiques, totalitaires, dogmatiques, centralisatrices... sont de gauche les organisations luttant pour une émancipation populaire, pour la libre détermination de chacun, pour l'autogestion, pour le fédéralisme sous tous ses aspects.

## LA LUTTE DES CLASSES

Dans son « manifeste 1972 », S.A.V. préconisait une « **harmonieuse collaboration des classes** ». Cela lui a été reproché, et avec juste raison. Savoir reconnaître ses erreurs est faire preuve d'intelligence et il importe de revoir cette question.

Le fait de préconiser une harmonieuse collaboration de classes laisse entendre en effet que nous acceptons l'idée d'une société bretonne dans laquelle cohabiteraient plusieurs classes. C'est-à-dire des nantis et des démunis. Prêcher une harmonieuse colla-

boration entre ceux qui ont le superflu et ceux qui n'ont que le nécessaire pour subsister est illusoire et du domaine de l'utopie.

La lutte des classes est un fait. Elle existe et nous la côtoyons journellement.

S.A.V. y a même participé activement ne serait-ce qu'à Fougères lors du conflit GAILLARD et MIGNOT, à St-Brieuc avec l'affaire du JOINT-FRANÇAIS, à Pédernec avec la grève des abattoirs DOUX. Rien d'étonnant à cela de la part d'un parti soucieux de changer la société et d'améliorer le sort des travailleurs bretons souvent deux fois brimés en tant que travailleurs et en tant que Bretons.

Cela ne veut pas dire pour autant que S.A.V. accepte d'emboîter le pas à tous les partis adeptes de la lutte des classes au sens marxien de l'expression et, plutôt que de s'affirmer comme tel, il préfère avancer fermement **qu'on le trouvera toujours aux côtés des exploités contre les exploités et quels que soient ces derniers, qu'ils soient Français, Bretons ou de tout autre nationalité.**

Pourquoi cette nuance ? Et bien parce que la lutte des classes selon la conception de MARX — et il l'a écrit en 1852 — conduit automatiquement à la « **dictature du prolétariat** ». Rien que ce mot de « dictature » est déplaisant à nos oreilles, cette dictature n'étant que « **l'absolutisme pour se sauvegarder de l'absolutisme** » (1), « **l'arbitraire administratif pour empêcher l'arbitraire commercial** » (2).

Cette dictature du prolétariat, c'est-à-dire un prolétariat organisé en classe dominante est, d'après MARX, une étape intermédiaire vers une société sans classe.

Ceci est également utopique. Que signifie en effet un prolétariat organisé en classe dominante ? Une classe tout entière ne pouvant exercer le pouvoir, cela veut dire que ce dernier, sera délégué à un petit nombre de représentants, c'est-à-dire presque toujours à un parti qui se prétendra son porte-parole naturel. La dictature du prolétariat est donc vouée à la dictature d'un Comité Central ou d'un Bureau Politique d'un Parti. Et BAKOUNINE, bien avant Rosa LUXEMBOURG ou Léon TROTSKY avait prévu cette issue dont nous avons le prototype sous les yeux en U.R.S.S. par exemple.

Même si cette minorité gouvernementale est élue il n'y a rien de changé à l'affaire. La démocratie est illusoire, n'est plus qu'un mot. C'est cette minorité qui concentre entre ses mains tout le formidable appareil du Parti, la production et la répartition des richesses. La lutte des classes puis la dictature du prolétariat n'a donc contribué qu'à l'établissement d'une nouvelle classe dirigeante, d'un centralisme forcené et d'un nouveau capitalisme d'Etat, conceptions toutes absolument contradictoires avec notre doctrine fédéraliste autogestionnaire.

(1) PROUDHON : "Mélanges" Tome I — Editions Lacroix.

(2) PROUDHON : "Contradictions économiques" — chapitre 2.



Cette dictature du parti bolchevik n'a pas été sans casse. La révolte la plus célèbre est celle des marins de l'île de Cronstadt en 1921. Ces derniers réclamaient des soviets indépendants, c'est-à-dire la primauté des Conseils ouvriers-paysans-soldats.

A deux reprises ils avaient sauvé la Révolution et TROTSKY les avait appelés « l'orgueil et la gloire de la révolution ». Cela n'a pas empêché le dit TROTSKY et ZINOVIEV de les massacrer sur ordre de LENINE.

C'était la fin des Conseils en Russie et l'établissement du communisme d'Etat, du fameux « centralisme démocratique ».

### LE CENTRALISME DEMOCRATIQUE

Ce centralisme démocratique, clefs de voûte de formations politiques comme le Parti communiste ou l'U.D.B., est lui aussi en totale opposition avec les principes fondamentaux d'autogestion et de co-gestion.

Selon MAO-TSE-TOUNG, le centralisme démocratique a la signification suivante : « **Au sein du peuple la démocratie est CORRELATIVE AU CENTRALISME, la liberté à la discipline. Cette unité de la discipline et de la liberté constitue notre centralisme démocratique. Sous un tel régime le peuple jouit d'une liberté étendue mais en même temps, il doit se tenir dans les limites de la discipline socialiste.** »

Cela signifie en clair que si au sein du Parti la discussion à la base est libre, cette liberté est largement atténuée. D'une part la soumission absolue de la minorité à la majorité interdit toute organisation de tendances et d'autres part les décisions des instances supérieures s'opposent aux instances inférieures. Le mouvement centrifuge de la base est donc compensé largement par la force centripète du Comité Central.

La dictature des dirigeants risque donc d'être totale. En détenant le Secrétariat général ils sont maîtres du Parti et en même temps de l'Etat.

L'actuelle organisation de l'U.D.B. se calque exactement sur ce schéma. On retrouve en effet :

a) **Le culte du Parti Unique** qui consiste à détruire tout ce qui n'est pas lui-même, entreprise, organisation pouvant lui faire concurrence en utilisant pour cela tous les moyens.

b) **L'omniprésence du Parti** : c'est-à-dire le contrôle d'absolument tout. De là la création de G.A.L.V. pour concurrencer les organisations culturelles déjà existantes, des J.P.B. pour contrôler la jeunesse de gauche et plus récemment la création d'un « Comité de Solidarité avec le Peuple Irlandais » de façon à doubler le « Secours Populaire Interceltique » que le Parti ne tenait pas bien en mains, etc...

c) **Le refus de tendances minoritaires** comme l'ont montré les grandes purges à la STALINE de février 1970 éliminant une soixantaine d'éléments gauchistes ou encore, plus récemment, l'exclusion de Jean CAREL qui avait eu l'audace d'aller témoigner au procès du F.L.B. sans autorisation, donc de porter atteinte au sacro-saint « centralisme démocratique » (Le Peuple Breton, numéro 109).

d) **La dictature de quelques dirigeants** qui mis en difficulté à un certain moment n'hésitèrent pas à dissoudre leur Parti pour en ressusciter un autre aussitôt, mais à leur convenance.

Pas plus que nous ne pouvons adopter une théorie plus ou moins fasciste préconisée par les militants bretons de droite S.A.V. ne peut faire siennes de pareilles conceptions stalinienne.

### AUTOGESTION

Si S.A.V. se trouve aux côtés d'autres formations au sein des luttes sociales, ce n'est donc pas pour établir la dictature du prolétariat et un centralisme même qualifié de démocratique mais pour édifier une société basée « **sur un principe très simple, mais aussi révolutionnaire qu'il est simple et qui peut se résumer en un seul mot: celui de l'autogestion. Sur le plan économique et social, ce mot signifie l'organisation, la gestion, la direction et le gouvernement de l'entreprise par ceux qui y travaillent ou y collaborent.... Sur le plan politique et administratif, il signifie la libre gestion de la commune par ses habitants, le libre gouvernement de la région par des pouvoirs régionaux démocratiques élus, l'AUTOGESTION DE LA BRETAGNE PAR LES BRETONS** » (1).

Qu'on n'accuse par S.A.V. de prendre le train en marche. Ce sont les militants Bretons et en particulier les collaborateurs du journal « L'Avenir de la Bretagne » qui ont les premiers lancé l'idée de l'autogestion aujourd'hui reprise par une fraction de la gauche française et en particulier le P.S.U. Le fédéralisme est peu connu, il faudra l'imposer. Si les Bretons ne le font pas, c'est encore les autres qui en reprendront l'idée à leur compte.

(1) Yann FOUÉRÉ : "L'Autogestion clef de nos problèmes" (L'Avenir de la Bretagne N° 106 sept. 1964.

A l'heure actuelle, et tant pis pour certains nostalgiques, on ne peut plus rassembler les gens autour du seul slogan « **Na ruz na gwenn Breizhiz hepken** (ni rouges ni blancs, Bretons seulement) ou de la seule idée d'une Bretagne maîtresse d'elle-même. Il faut savoir pour quelle société nous nous battons.

Par ses généreux principes socialo-fédéralistes, S.A.V. possède une ligne de pensée claire, solide, originale, susceptible d'attirer le plus grand nombre de militants désirant lutter pour une démocratie sincère.

Nous aurons beaucoup de mal à parvenir à l'idéale société sans classe chère à nos marxistes mais, réalistes, nous devons lutter sans relâche pour une société où chacun à la naissance trouvera des chances sociales égales pour le développement de ses facultés et de son propre style de vie. Nous nous battons avec les autres peuples, pour un monde sans quartier nègre juif ou chinois et pour une BRETAGNE LIBRE SANS QUARTIERS OUVRIERS...

C'est à cela que S.A.V. consacre ses forces, c'est à ce noble combat que S.A.V. vous convie.

PORDIC. — Mai 1974.



Supplément à l'Avenir de la Bretagne  
 C. P. P. P. N° 34834  
 Imp. E. DESSALLES  
 Dépôt légal JUIN 74  
 Le Directeur de la Publication : Jean LE CALVEZ.

**Dire "Bravo S. A. V." c'est bien.  
 Adhérer c'est mieux.**

<b>BULLETTIN D'ADHÉSION S.A.V.</b>		Je, soussigné M par sollicite mon adhésion au Parti Breton S. A. V. et m'engage à res- pecter les consi- gnés et la disci- pline du Parti.	
NOM (M, M <sup>me</sup> ou M <sup>lle</sup> )	Cotisation	Signature	
Prénoms	Don additionnel +	Date	
Né(e) le	TOTAL	20.00 F	
Profession	à adresser directement à :		
Adresse : rue	<b>STROLLAD AR VRO</b>		
ville	18, rue St-Gouéno - St-Brieuc - BREIZH		
n°	RESERVE A L'ADMINISTRATION DU PARTI		
dép.	Trésorerie centrale		
	Organisation intérieure		
	Adhérent N°		



Édité par la Fédération du Goëlo-Penthièvre de S. A. V.